

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la MRC Robert-Cliche, tenue dans la salle du Poète-William-Chapman de l'édifice du Sénateur-Bolduc, au 111-A, 107^e Rue à Beauceville, le mercredi 16 janvier 2019, à 19 heures 00.

Étaient présents : MM Jean-Roch Veilleux, préfet suppléant et maire de Saint-Alfred;
Jean-Paul Cloutier, maire de Saint-Séverin;
Pierre Gilbert, maire de Saint-Joseph-de-Beauce;
Mario Groleau, maire de Tring-Jonction;
Martin Nadeau, maire de Saint-Frédéric;
Jeannot Roy, maire de Saint-Joseph-des-Érables
François Veilleux, maire de Beauceville

Mmes Ghislaine Doyon, mairesse de Saint-Jules;
Denise Roy, mairesse de Saint-Odilon-de-Cranbourne;

Formant quorum sous la présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, préfet et maire de Saint-Victor.

Étaient aussi présents : Jacques Bussièeres, directeur général et secrétaire-trésorier
Renal Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Jonathan V. Bolduc constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19 heures.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6533-19 SUR PROPOSITION de madame Denise Roy, il est résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour qui suit :

ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'assemblée
2.	Adoption de l'ordre du jour
3.	Adoption du procès-verbal du conseil de la MRC Robert-Cliche 3.1 Séance régulière du 19 décembre 2018
4.	Administration et finances 4.1 Liste des comptes à payer 4.2 Nomination d'un représentant – TREMCA 4.3 Demande de report de fin de travaux – Piste cyclable 4.4 MTQ – Demande de subvention en transport collectif 4.5 Demande d'appui – Chemin de fer Sartigan 4.6 SPB – Demande FARR 4.7 Appui piste cyclable – Bail MTQ
5.	Environnement 5.1 Étude sur la gestion des matières organiques - Projet d'Entente MRC R.C. et MRC N.B.
6.	Évaluation foncière 6.1 Achat de tablettes d'évaluation
7.	Correspondances
8.	Affaires nouvelles
9.	Période de questions
10.	Levée de la séance

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MRC ROBERT-CLICHE

3.1 Séance régulière du 19 décembre 2018

6534-19 SUR PROPOSITION de monsieur François Veilleux, il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance régulière du 19 décembre 2018 soit adopté, tel que transmis.

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

4.1 Liste des comptes à payer

6535-19 SUR PROPOSITION de monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité que la liste des comptes (comme si au long reproduit) soit adoptée et que le directeur général soit mandaté pour effectuer le paiement :

Liste des comptes du 16 janvier 2019	342 745.87 \$
--------------------------------------	---------------

4.2 Nomination d'un représentant TREMCA

6536-19 SUR PROPOSITION de monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité que monsieur François Veilleux soit le représentant de la MRC Robert-Cliche pour le comité de la TREMCA, en compagnie du préfet. La résolution 6509-18 est modifiée en conséquence.

4.3 Demande de report de fin de travaux – piste cyclable

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche s'est vue recevoir une aide gouvernementale pour la réalisation du tronçon 2 de la piste cyclable du secteur urbain de Beauceville;

ATTENDU QUE la ville de Beauceville est le maître d'œuvre délégué par la MRC pour ce qui est des travaux de construction de la piste cyclable sur son territoire;

ATTENDU QUE la ville de Beauceville a constaté à l'été 2018, la détérioration structurale d'un important mur de soutènement adjacent à la piste cyclable sur une distance de ± 365 m, de la 125^e Rue à la 139^e Rue.

ATTENDU QUE la réparation de ce mur demande d'effectuer des travaux qui nécessiteront que de la machinerie lourde et d'importantes quantités de matériaux soient véhiculées par la piste cyclable;

ATTENDU QUE les travaux de réfection du mur de soutènement vont assurément détruire la nouvelle piste cyclable sur plusieurs mètres, si celle-ci est construite avant;

ATTENDU QUE d'importants travaux d'expertise et de conception d'ingénierie doivent être faits avant d'effectuer d'aussi importants travaux de réfection d'ouvrage de soutènement;

ATTENDU QUE si les travaux de réfection de l'ouvrage de soutènement ne sont pas réalisés prochainement, la sécurité des cyclistes et des autres usagers de la piste cyclable pourrait être compromise;

ATTENDU QUE les bonnes pratiques de développement durable exigent dans ces situations particulières que les intervenants puissent moduler leurs contraintes contractuelles de manière à éliminer tout gaspillage de ressources publiques;

6537-19 EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION de monsieur Jean-Paul Cloutier, il est résolu à l'unanimité que la MRC Robert-Cliche demande au MTQ un report de fin de travaux pour la phase 2 de la piste cyclable qui était prévu pour le 31 mars 2019, au 31 décembre 2019.

4.4 MTQ – Demande de subvention en transport collectif

ATTENDU QUE la MRC de Robert-Cliche offre les services de transport collectif régional depuis 2008 et qu'elle appuie financièrement Transport collectif de Beauce;

ATTENDU QU'en 2018, près de 18 636 déplacements ont été effectués par ce service et qu'il

est prévu d'effectuer sensiblement le même nombre de déplacements en 2019;

ATTENDU QUE les modalités d'application au Programme d'aide au développement du transport collectif, volet 2, prévoient que la contribution financière du Ministère des Transports du Québec (MTQ) ne peut dépasser 66 % des dépenses admissibles du projet du demandeur et est d'un montant maximum de 75 000 \$, lorsque l'organisme admissible s'engage à effectuer moins de 5 000 déplacements pour l'année en cours;

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche est responsable des surplus et des déficits et que les surplus doivent obligatoirement être réinvestis dans les services de transport collectif régional;

ATTENDU QUE la participation prévue des usagers sera de 23 970 \$, en 2019;

ATTENDU QUE l'appropriation du surplus prévue sera de 26 136 \$, en 2019;

ATTENDU QUE la contribution financière estimée du MTQ pour 2019 pourrait être de 75 000 \$;

6538-19 EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur François Veilleux, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la MRC de Robert-Cliche demande au MTQ une contribution financière de base de 75 000 \$ pour le maintien du transport collectif pour l'année 2019;

QUE la MRC de Robert-Cliche déclare son intention de réinvestir les surplus accumulés de Transport collectif de Beauce dans les services de transport collectif régional au cours des prochaines années.

4.5 Demande d'appui – Chemin de fer Sartigan

ATTENDU QUE l'absence d'infrastructures de transport d'envergure dans la région et le coût élevé du transport routier;

ATTENDU QUE l'état actuel du réseau ferroviaire ne permet pas de lien à la municipalité de Tring-Jonction, Saint-Frédéric et les axes de transports nationaux;

ATTENDU QUE la disponibilité du transport ferroviaire représente un enjeu important pour plusieurs entreprises locales;

ATTENDU QUE l'importance de favoriser la compétitivité des entreprises sur le territoire;

ATTENDU QUE la présence et l'accessibilité d'une infrastructure ferroviaire sur le territoire;

ATTENDU QUE le potentiel du transport ferroviaire comme outil de développement économique;

ATTENDU QUE les coûts de réhabilitation de la voie ferroviaire sont moins élevés que les coûts d'amélioration des infrastructures routières;

ATTENDU QUE l'engagement des paliers de gouvernements de prendre les mesures nécessaires pour décarboniser l'économie, de favoriser l'économie verte et de réduire les émissions de gaz à effet de serre;

ATTENDU QUE la nécessité pour la région de développer des projets industriels d'envergure tels que des projets axés sur la valorisation des résidus miniers;

ATTENDU QUE la nécessité de disposer d'infrastructures ferroviaires pour assurer leur viabilité et leur pérennité;

ATTENDU QUE la mise sur pied d'un comité de suivi pour le retour du transport ferroviaire dans la région;

ATTENDU QUE l'autorisation du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de

l'Électrification des transports de mettre à niveau le chemin de fer jusqu'au côté ouest de la rivière Chaudière à Vallée-Jonction;

6539-19 EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION de madame Denise Roy, il est résolu à l'unanimité que la MRC Robert-Cliche demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports la remise en service de la voie ferrée de Vallée-Jonction jusqu'à Thetford Mines, secteur Black Lake.

4.6 SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE DES BEUCERONS (SPB) – Demande FARR

6540-19 SUR PROPOSITION de monsieur Martin Nadeau, et résolu à l'unanimité des membres présents, que la MRC Robert-Cliche appuie la demande de la Société du patrimoine des Beucerons au FARR tel que présenté.

4.7 Appui piste cyclable – Bail MTQ

6541-19 SUR PROPOSITION de monsieur François Veilleux, il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la MRC Robert-Cliche appuie le projet de réaménagement de la piste cyclable de la Ville de Beauceville sur l'emprise ferroviaire tel que présenté (Beauceville R-2018-12-6227) et demande au Ministère des Transports d'autoriser les travaux requis à la réalisation du projet;

Le tout conditionnel à ce que la Ville de Beauceville :

- devienne assuré principal sur la portion visée;
- maintienne la gratuité des stationnements et le libre accès;
- s'engage à remettre les lieux conformes, à ses frais, aux exigences du MTQ advenant le retour du train;
- s'engage à ne jamais entraver la libre circulation sur la piste cyclable et de conserver intègre le corridor récréotouristique;
- s'engage à présenter un projet final conforme à tous les règlements et Lois en vigueur.

5. ENVIRONNEMENT

5.1 Étude sur la gestion des matières organiques – Projet d'Entente MRC Robert-Cliche et MRC Nouvelle-Beauce

ATTENDU QUE la MRC de La Nouvelle-Beauce et la MRC de Robert-Cliche utilisent le même LET pour la disposition de leurs matières résiduelles;

ATTENDU QUE les deux MRC ont chacune un Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) qui est presque similaire;

ATTENDU QUE les deux MRC sont à la même étape concernant la gestion des matières organiques;

ATTENDU QUE la période de dépôt de projets admissibles au PTMOBC est le 31 décembre 2019;

ATTENDU QUE des sommes importantes sont disponibles à ce programme si les projets respectent les conditions d'admissibilité;

ATTENDU QU'il serait avantageux pour les deux MRC d'avoir le même procédé de gestion des matières organiques;

6542-19 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur François Veilleux, et résolu à l'unanimité des municipalités participantes :

Que le conseil de la MRC de Robert-Cliche autorise le préfet et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer un protocole d'entente avec la MRC de la Nouvelle-Beauce pour

la rédaction d'une étude technico-économique sur la gestion des matières organiques.

6. ÉVALUATION FONCIÈRE

6.1 Achat de tablettes d'évaluation

6543-19 SUR PROPOSITION de monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité :

- Abroger la résolution 6499-18
- D'autoriser le directeur général à acheter les 4 tablettes informatiques selon le devis présenté (achat d'équipement, formation du personnel, achat de licences) pour un montant n'excédant pas 26 000\$ à même le surplus non affecté

7. CORRESPONDANCES

(Aucune correspondance)

8. AFFAIRES NOUVELLES

(Aucun sujet)

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

(Aucune question)

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

6544-19 SUR PROPOSITION de madame Denise Roy, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21 heures 05 minutes.

Jonathan V. Bolduc
Préfet

Jacques Bussièrès
Directeur général et
Secrétaire-trésorier